

**Projet d'aménagement
de l'îlot central du Technopôle Angus
proposé par la Société de développement Angus**

**Mémoire déposé par le comité organisateur du
mouvement Je protège mon école publique**



Remis à l'Office de consultation publique de Montréal

Montréal - Avril 2017

«L'éducation a pour objectif de "donner aux choses une valeur autre que celle de la domination, de former des citoyens avisés dans une société libre, de concilier citoyenneté et liberté, créativité individuelle, ce qui suppose de traiter l'enfant de la même façon qu'un jardinier traite une jeune pousse, dotée d'une nature propre, qui pourra éclore pleinement si on lui apporte le terreau, l'air et la lumière dont elle a besoin."»

Bertrand Russell¹

Le mouvement Je protège mon école publique

Je protège mon école publique (JPMEP) est un mouvement citoyen indépendant et non partisan qui a mobilisé des dizaines de milliers de parents de partout à travers le Québec depuis sa création en 2015. Il a pour mission de dénoncer, à travers différentes actions, le sous-financement de l'école publique et ses conséquences désastreuses sur le parcours scolaire et sur la qualité de vie des élèves. Le mouvement a lancé, entre autres, les chaînes humaines devant les écoles qui ont tant fait parler, entre mai 2015 et septembre 2016.

Né d'une forte mobilisation de parents d'élèves fréquentant l'école primaire St-Jean-de-Brébeuf, dans le quartier de Rosemont, Je protège mon école publique s'est objecté sur toutes les tribunes les importantes compressions que le gouvernement du Québec a imposé au réseau des écoles primaires et secondaires publiques de la province, de même que leurs effets dommageables sur les services offerts aux élèves. Ainsi, depuis ses tout débuts, le mouvement JPMEP réclame du gouvernement qu'il cesse les compressions dans le système scolaire primaire et secondaire, et exige que l'éducation redevienne une priorité au Québec. Ceci constitue une nécessité pour assurer le développement futur de la province et l'avenir des enfants.

Pour ce faire, le mouvement demande plus spécifiquement :

- le financement adéquat et stable du réseau d'éducation publique primaire et secondaire au Québec ;
- une solution rapide et durable aux problèmes de surpopulation dans les écoles ;
- un accès réel et pérenne aux services professionnels dont ont besoin les élèves et leurs enseignant-e-s;
- la mise à niveau urgente et nécessaire des bâtiments scolaires, et une prise en compte de l'architecture et des espaces sur les apprentissages;
- une vision inspirée et innovante de l'éducation pour le Québec et un plan concrètement financé pour la réaliser.

À ces demandes générales s'ajoutent tous les besoins spécifiques, aussi variés que criants, relayés par les membres du mouvement, partout à travers le Québec. Les raisons d'engagement de ces citoyens sont aussi nombreuses qu'il y a de problématiques et de spécificités locales. La mobilisation suscitée par JPMEP s'est répercutée dans des centaines de municipalités, dans plus

¹ Cité dans : Noam CHOMSKY (2010). Pour une éducation humaniste, Paris: Éditions de l'Herne, p.41.

de 300 établissements de 16 des 17 régions administratives du Québec ! De Gatineau à Fermont, de Chomedey à Limoilou, les citoyens se sont tenus la main à plusieurs reprises pour dénoncer la surpopulation, la perte de professionnel-le-s accompagnant des élèves à besoins particuliers, la disparition de plusieurs bibliothèques scolaires, les menaces de fermeture d'écoles en milieu rural, les déplacements d'élèves d'une école à une autre pour des raisons financières ou administratives, les pénuries d'effectifs professionnels ou enseignants pour assurer les remplacements, etc.

Bref, ces parents se sont mobilisés pour défendre une école publique qui offre le meilleur à nos enfants, une école équitable, inclusive, saine et adaptée aux besoins de tous. Car malgré le travail et le dévouement des membres de son personnel enseignant, de soutien, de direction, d'éducation spécialisée, de service de garde, etc., le système d'éducation public québécois est dans un état plus que préoccupant, et il importe d'amorcer dès à présent un important virage en éducation au Québec. Le défi est de taille : induire un véritable changement de valeurs pour remettre l'éducation au coeur de nos préoccupations collectives, tout en s'attaquant de façon méthodique aux urgences du moment.

De l'avis des plus optimistes, ce changement de culture s'opère déjà dans une multitude de décisions et gestes qui mettent l'élève au coeur des préoccupations. Le mouvement Je protège mon école publique souhaite contribuer à ce changement. Il encourage d'ailleurs les parents à s'impliquer au sein des événements et des structures décisionnelles qui animent et encadrent l'école -- telles les conseils d'établissement (CÉ), les Organismes de participation des parents (OPP), les comités de parents (CP) au sein de chaque commission scolaire, d'autres comités institutionnels, ou en assistant aux séances du Conseil des commissaires de sa commission scolaire, etc. Dénoncer l'état préoccupant de l'éducation et les maigres efforts faits pour mettre les élèves au coeur de la démarche pédagogique, c'est une chose; s'impliquer activement dans le but de proposer des solutions en est une autre, qui importe encore plus.

Bien que Je protège mon école publique fasse oeuvre de vigile en matière d'éducation depuis près de deux ans maintenant, il lui arrive aussi de prendre position publiquement sur certaines orientations gouvernementales. Ce fut le cas, entre autres, lors des consultations du ministre de l'Éducation Sébastien Proulx, à l'automne 2016, en vue de la mise en place de la Politique sur la réussite éducative. JPMEP a aussi le souci de souligner les enjeux communs aux régions rurales comme aux centres urbains. Ce positionnement national est venu tout naturellement au fur et à mesure de l'étendue de la mobilisation sur le territoire québécois. Ceci dit, certaines situations spécifiques méritent parfois que notre mouvement s'y attarde ; c'est justement le cas du développement de l'éco-quartier proposé par la Société de développement Angus (SDA) sur l'îlot central du Technopôle Angus, dans le quartier Rosemont à Montréal.

Le projet immobilier proposé

Le projet à vocation mixte proposé par la SDA se présente ni plus ni moins comme la pièce maîtresse de la requalification du Technopôle Angus dans le quartier de Rosemont. En effet, au cours des dernières années, la SDA a articulé un projet immobilier conçu comme un lieu

innovant qui saura attirer entreprises d'économie sociale, ménages à faibles et moyens revenus, organismes culturels, commerces de proximité et jeunes familles en moyen d'avoir accès à la propriété abordable. À certains égards, on peut reconnaître que ce projet d'envergure est exemplaire, compte tenu de sa proposition de requalification urbaine, aux plans de sa densité, de sa mixité d'usage et de son concept d'aménagement d'espaces publics.

Le défi de transformation de l'îlot central -- qui mesure plus de 400 000 pi² -- reste toutefois de taille. À terme, ce sont 400 unités de logement qui y seront construites, dont 20% seront dédiées à du logement social et communautaire ; c'est la construction d'espaces de bureaux pouvant recevoir plus de 1500 nouveaux travailleurs ; ce sont près de 32 000 pi² de commerces et près de 540 cases de stationnement souterrain. Bien que proposant un projet immobilier complexe (une quinzaine de bâtiments totalisant quelques 925 000 pi² de plancher construit), la SDA fait le pari de réaliser un éco-quartier qui saura s'intégrer au tissu urbain avoisinant, pour les gens qui y vivront et/ou y travailleront.

Depuis plusieurs années maintenant, les Montréalais-es sont témoins de la requalification d'importants secteurs de la métropole qui, à chaque fois, devraient impliquer une intégration urbaine réfléchie mais surtout le développement d'une offre variée et complémentaire de services à la population : transports collectifs et actifs, espaces verts, commerces, emplois, CPE, etc. Pensons, à titre d'exemple, au site Contrecoeur dans le quartier Mercier, aux anciens ateliers municipaux dans le quartier de la Petite Patrie ou au projet Griffintown dans le Sud-Ouest.

Dans le cadre du développement de projets de cette envergure, la construction d'un CPE et/ou d'un établissement scolaire devrait nécessairement faire partie des objectifs à atteindre dès lors que les besoins à court, moyen et long termes justifient une telle intervention. L'intégration d'une école dans un quartier appelle à une réflexion en amont sur l'articulation de ce type de service avec les besoins de la population en place ou qui viendra s'y installer, et avec les autres services publics et communautaires présents dans le secteur. A contrario, tenter de rajouter un établissement scolaire en «réaction» à un projet de développement immobilier significatif réduira de beaucoup les opportunités que l'école puisse jouer un rôle central au coeur de la communauté, comme ce fût le cas par exemple avec la réalisation de l'école primaire de l'Île-des-Soeurs de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois². Dans le cas de Griffintown, immense projet immobilier dans le sud-ouest de Montréal s'il en est un, aucune planification de telles infrastructures n'a été faite. Résultat : *«on ne compte [toujours] aucun des équipements nécessaires pour devenir un milieu de vie familial (services de santé et services sociaux, école, garderie, etc.) Or le prix des terrains est si élevé que les deux seuls projets à avoir germé (deux CPE) n'ont jamais vu le jour, faute de pouvoir les rentabiliser»*³. L'OCPM avait d'ailleurs lui-même

²Corriveau, Jeanne (18 août 2011). «Projet d'école dans un parc de l'Île des Soeurs - Les opposants remettent en doute l'étude faite par l'arrondissement de Verdun», Le Devoir, <http://www.ledevoir.com/politique/montreal/329580/projet-d-ecole-dans-un-parc-de-l-ile-des-soeurs-les-opposants-remettent-en-doute-l-etude-faite-par-l-arrondissement-de-verdun>.

³Cardinal, François (9 avril 2013). «Griffintown : un ghetto de jeunes professionnels sans enfants...», La Presse [blogue],

souligné, dans son Rapport sur la consultation publique sur le Projet de programme particulier d'urbanisme (PPU) de Griffintown, que plusieurs intervenants avaient argumenté qu'une école fait partie «des éléments dont les familles ont besoin»⁴ et des «équipements [qui] sont indispensables à la mise en place d'un véritable milieu de vie» dans le quartier alors en projet⁵. Cela figure même comme une priorité dans l'ensemble des recommandations de ce rapport : «En priorité, la commission recommande de rendre un terrain disponible à la CSDM en vue de la construction d'une école primaire, soit en site propre, soit dans un bâtiment partagé avec d'autres occupants.»⁶

En ce sens, la proposition de requalification de l'îlot central du Technopôle Angus en un éco-quartier exemplaire où s'y retrouveront à terme une mixité d'usages offre à la Commission scolaire de Montréal (CSDM) une occasion qui ne se présente que trop rarement. Par ailleurs, comme nous le verrons plus loin, si l'on tient compte des projets immobiliers récemment complétés ou sur le point de l'être au cours des prochaines années dans un rayon de 750 m autour du Technopôle Angus, on arrive rapidement à la conclusion qu'une nouvelle école primaire s'avère plus que nécessaire.

La situation des écoles publiques dans le quartier de Rosemont

Surpopulation

Le mouvement Je protège mon école publique a pris racine à l'école primaire St-Jean-de-Brébeuf, dans le quartier Rosemont, suite à d'importantes préoccupations exprimées par les parents et l'équipe-école, témoins de l'augmentation du nombre d'élèves au-delà des capacités de l'établissement et de ses effets directs sur le nombre et la qualité de services et activités offerts aux élèves de l'école. La situation de l'école St-Jean-de-Brébeuf n'est malheureusement pas unique sur le territoire de la CSDM. D'ailleurs, plusieurs autres établissements du secteur ont dû composer avec l'augmentation importante du nombre d'élèves, et force est d'admettre que la CSDM a des moyens limités pour composer avec d'importantes fluctuations du nombre d'élèves.

En effet, il faut reconnaître que pour la plus grosse commission scolaire du Québec, la planification des investissements à faire en infrastructures sur son territoire, selon une

<http://blogues.lapresse.ca/avenirmtl/2013/04/09/griffintown-un-ghetto-de-jeunes-professionnels-sans-enfants%E2%80%A6/>

⁴ Office de consultation publique de Montréal (OCPM)(19 mars 2013). *Rapport de consultation publique sur le Projet de Programme particulier d'urbanisme (PPU) de Griffintown*, <http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P64/rapport-griffintown2.pdf>, p.47.

⁵ Ibid, p.48.

⁶ Ibid, p.84 (Section 3.4.3 : Un quartier mixte, à tous égards, e) Assurer la présence des équipements communautaires). Soulignons que le besoin d'une école est mis de l'avant dans d'autres recommandations de ce rapport. L'OCPM a aussi produit un autre rapport, l'année précédente, suite à un processus de consultation publique mené en amont du PPU (<http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P56/rapport-griffintown.pdf>), mais le besoin d'une école n'est pas aussi explicitement identifié. Toutefois, il y est question des besoins en équipements publics pour favoriser une mixité sociale dans ce projet immobilier.

multitude de critères (croissances des populations, capacités d'accueil, entretien, transport, besoins particuliers, etc.) n'est pas une mince affaire. Mais les conséquences que les élèves et les personnels des écoles vivent au quotidien sont tout simplement inacceptables. JPMEP a largement dénoncé les innombrables impacts négatifs du débordement d'élèves dans les écoles et l'effet multiplicateur que cela génère dans le cas d'établissements souffrants d'un manque flagrant d'entretien.

Lors de l'année scolaire 2014-15, la CSDM partageait avec les membres des conseils d'établissements ses projections en matière de capacité d'accueil en les comparant aux prévisions démographiques produites par le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MELS). Dans le quartier de Rosemont seulement (secteur 8), le MELS estimait alors qu'entre 2015-16 et 2018-19, il manquerait progressivement de 28 à 36 classes pour répondre à l'augmentation du nombre d'élèves dans le secteur. Selon un mécanisme de pondération, la CSDM estimait pour sa part que le manque de classes, pour la même période, passerait théoriquement de 9 à 13 classes⁷. Ainsi, le secteur Rosemont serait, pour l'année en cours (2016-17), en manque d'une cinquantaine de classes, et lors des trois prochaines années, ce déficit passera à une soixantaine de classes⁸.

Toutefois, la fermeture impromptue d'une école ou la réalisation de travaux chamboule nécessairement la capacité d'accueil des établissements du secteur et, conséquemment, les prévisions d'utilisation des locaux. A titre d'exemple, la fermeture de l'école St-Bibiane, malgré le transfert des élèves dans l'école Sans Frontière, a fait en sorte que le quartier a automatiquement perdu une capacité d'accueil de 14 classes, faisant passer le manque de classes pour l'ensemble du secteur de 9 à 23 classes⁹. Malheureusement, la situation ne s'est guère améliorée pour la présente année scolaire, et les pronostics que la CSDM a fait ont dû être révisés à la hausse, compte tenu de l'écart entre les prévisions démographiques et la capacité d'accueil des établissements.

Capacité d'accueil

Parallèlement à cet exercice important d'estimation de la répercussion des prévisions démographiques sur la capacité d'accueil des établissements, la CSDM a aussi calculé les taux d'occupation des écoles primaires du secteur de Rosemont, pour l'année 2016-17, afin de préparer un scénario d'organisation scolaire. Selon les prévisions d'augmentation de la population compilées par le MELS et la CSDM en 2015, il s'est avéré que la très grande majorité des établissements de Rosemont ont dépassé leur capacité d'accueil. L'un des cas les plus patents est celui de l'école St-Albert-le-Grand, qui a une capacité d'accueil de 198 élèves mais qui est passé à 393 élèves au cours de la présente année scolaire, ce qui représente un taux

⁷ Commission scolaire de Montréal (janvier 2015). *Capacité d'accueil/utilisation des locaux 2015-16, Montréal*, p.16.

⁸ Selon les chiffres compilés par l'organisation scolaire de la CSDM et présentés par le commissaire scolaire aux conseils d'établissement des écoles de Rosemont en avril 2017.

⁹ Selon la CSDM, le nombre d'élèves du quartier de Rosemont passerait de 5265 en 2015-16 à 5839 pour l'année scolaire 2018-19.

d'occupation de 198% ! En 2016-17, selon les données fournies par la CSDM, le taux d'occupation prévisionnel moyen était de 110% pour l'ensemble des écoles du secteur de Rosemont¹⁰.

Or les projections de la CSDM pour le nombre de classes manquantes et les capacités d'accueil ne tiennent pas compte des projets immobiliers en cours de développement ou sur le point d'être réalisés. En fait, la CSDM élabore principalement ses projections à partir des données démographiques fournies par le MELS qui prend seulement la population présente en considération. Seulement dans le quadrilatère formé par les rues Masson, Sherbrooke, Molson et St-Michel - où le projet proposé par la SDA devrait se réaliser -, on peut estimer qu'à terme, près de 3280 nouvelles unités de logements seront construites, dont environ 43% seront dédiées à des familles vivant au sein de projets d'habitation communautaire ou d'une propriété privée (condo ou location) de deux chambres à coucher et plus. Le tableau 1 (ci-dessous) présente une ventilation estimée du nombre d'unités par projet immobilier.

Site ¹¹	Nbre de logements	Nbre logement-famille (2cc et +)	% de logements-famille
Ancien site Norampac	1163	264	23%
Ancien site Rona	383	363	95%
<i>Ancien site Solotech</i>	<i>250</i>	<i>210</i>	<i>84%</i>
<i>Ancien site d'Alcantara</i>	<i>230</i>	<i>80</i>	<i>35%</i>
U31	236	113	48%
<i>5300 Molson</i>	<i>168</i>	<i>54</i>	<i>32%</i>
<i>Technopôle Angus</i>	<i>400</i>	<i>140</i>	<i>35%</i>
Total estimé¹²	2830	1224	43%

Tableau 1 : Estimation du nombre de nouveaux logements dans District du Vieux-Rosemont

En prenant donc en considération 1) le nombre actuel d'élèves dans le secteur, 2) le nombre de nouvelles familles qui viendront s'installer dans les nouveaux projets immobiliers en

¹⁰ Commission scolaire de Montréal (2015), *Scénarios d'organisation scolaire, Quartier 8 - Rosemont*.

¹¹ En italique : les projets en développement ou à venir. De ces projets, environ 480 logements de deux chambres à coucher sont prévus selon les informations compilées par le comité organisateur de JPMEP.

¹² Cette estimation est basée sur les projets immobiliers ayant été présentés en consultation publique en vue de l'octroi d'un changement de zonage ou ayant fait l'objet d'articles dans les journaux. Il est possible que ces estimations ne correspondent pas tout à fait à ce qui s'est réellement construit sur chacun de ces sites.

développement ou en cours de réalisation dans le district du Vieux-Rosemont et 3) les taux d'occupation des établissements, la CSDM devra trouver des solutions pour réduire la surpopulation dans les écoles afin de rendre l'environnement quotidien des élèves, enseignants, éducateurs en service de garde, professionnels, personnels de soutien et de direction plus propice à l'enseignement et au maintien de la diversité d'activités. On imagine bien que certaines solutions passeront par la reprise de bâtiments excédentaires ou par le changement de vocation de certains bâtiments de la CSDM, mais il semble évident que peu de démarches pourront s'avérer aussi efficaces que celle de construire une nouvelle école primaire dans le secteur.

Recommandation 1 : Le comité organisateur du mouvement Je protège mon école publique recommande *que le promoteur vende à la CSDM un lot de l'îlot central du Technopôle Angus afin que cette dernière puisse y construire une école primaire permettant d'accueillir les enfants qui vivent dans les limites du secteur de cet établissement.*

Désuétude

Je protège mon école publique a aussi dénoncé l'état lamentable de la grande majorité des établissements de plusieurs commissions scolaires, dont celle de Montréal. Des années sinon des décennies de négligence, et les dernières années de compressions financières imposées par le gouvernement, ont eu un impact catastrophique sur l'entretien du parc immobilier scolaire. Plusieurs établissements sont dans un tel état de désuétude qu'ils en sont devenus compromettants pour la santé et la sécurité des élèves et du personnel qui y passent toutes leurs journées. Certaines écoles ont carrément dû fermer leurs portes tellement leur état était devenu dangereux. Outre les préoccupations légitimes quant à la santé de ceux qui fréquentent ces écoles, il faut aussi souligner que de telles conditions ont un impact direct sur l'apprentissage des élèves, sur leur appréciation et leur appropriation de leur milieu de vie, et sur l'image que la collectivité québécoise a des écoles primaires et secondaires publiques.

Selon les données fournies par le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, plus de 88% des bâtiments de la CSDM sont considérés comme étant dans un état insatisfaisant. 194 bâtiments sur 250 sont jugés soit en «mauvais» ou en «très mauvais état»¹³. Par ailleurs, quelques semaines avant l'annonce du budget de ce printemps, les Québécois-es apprenaient que malgré les importantes sommes annoncées pour l'année financière 2015-16 dans le Programme québécois des infrastructures pour les établissements scolaires du primaire et du secondaire (plus de 700 M\$), à peine la moitié avaient réellement été dépensées (+/- 300 M\$).¹⁴

¹³ Croteau, Martin (7 mars 2017). «Les écoles québécoises dans un état lamentable», La Presse, <http://www.lapresse.ca/actualites/education/201703/07/01-5076248-les-ecoles-quebecoises-dans-un-et-at-lamentable.php>.

¹⁴ Laforest, Alain (21 février 2017). «Les budgets ne sont pas au rendez-vous, affirme le PQ», TVA Nouvelles, <http://www.tvanouvelles.ca/2017/02/21/les-budgets-ne-sont-pas-au-rendez-vous-affirme-le-pq>.

Force est d'admettre que malgré toute la bonne volonté que le gouvernement et les commissions scolaires auraient pour remettre en état les écoles publiques du Québec, il faudra plusieurs années avant que ces établissements soient mis aux normes et adaptés aux besoins et pratiques actuels en matière d'éducation.

Dans cette optique, parallèlement à un plan massif d'entretien et «d'assainissement» des écoles existantes, la CSDM a tout intérêt à concrétiser le financement d'une toute nouvelle école sur le Technopôle Angus. De toute évidence, ce nouvel établissement pourrait aider à juguler une partie des problèmes liés à la surpopulation et la désuétude des établissements du secteur de Rosemont.

Plus encore, Je protège mon école publique croit qu'en matière d'exemplarité, le projet proposé par la SDA prendrait tout son sens en y intégrant une école primaire. Le test de la mixité sociale se fait réellement au quotidien dans les espaces publics et les lieux fréquentés par des gens provenant de toutes les classes sociales. Une école primaire publique adaptée, inclusive et novatrice pourrait contribuer à jouer un rôle significatif dans l'équilibre recherché par la proposition de construction d'un écoquartier exemplaire.

Enfin, la proposition urbanistique et architecturale développée par le promoteur est tournée vers une approche écologique et durable. Les aménagements extérieurs, les espaces végétalisés, l'usage d'une boucle énergétique, la morphologie des bâtiments, la diversité des façades, les matériaux envisagés pour le projet dans son ensemble, sont autant de mesures pouvant tout aussi bien s'appliquer aux établissements scolaires souhaités pour nos enfants. La construction d'une nouvelle école dans cet éco-quartier serait aussi l'occasion de sortir du modèle traditionnel de conception et de mise en oeuvre d'une école. De l'avis de Maryse Laberge, architecte associée chez BBBL Architectes : «*Une foule de caractéristiques architecturales contribuent indirectement à la réussite scolaire.*»¹⁵ Ainsi, une école qui contribue à l'amélioration des résultats et le bien-être des élèves devrait être lumineuse, spacieuse, aérée et agrémentée de nombreux carrefours d'échange. Plusieurs études semblent aussi convenir que ce sont les classes optimisant le bien-être en matière de luminosité, de température, de qualité de l'air et de confort acoustique en plus d'être «intelligemment aménagées» qui contribuent à l'amélioration des notes des élèves.¹⁶

Recommandation 2 : Le comité organisateur du mouvement Je protège mon école publique recommande *que l'école qui sera construite par la CSDM sur un des lots de l'îlot central du Technopôle Angus soit, dans sa configuration et son aménagement, un établissement qui s'harmonise avec l'approche préconisée sur le reste du site, mais surtout, qui soit inspirée des établissements contemporains ouverts, fonctionnels et adaptés aux pratiques et services offerts dans nos écoles primaires.*

¹⁵ Roux, Martine (automne 2015). «Architecture et enseignement - Conseils d'orientation», Magazine *Esquisses* [Ordre des Architectes du Québec], vol. 26, no 3, https://www.oaq.com/esquisses/ecoles/dossier/architecture_et_enseignement.html.

¹⁶ Ibid.

Conclusion

Comme nous le mentionnions lors des consultations sur la Politique de la réussite éducative l'automne dernier, l'école publique québécoise doit être un endroit stimulant, innovant, motivant, sécuritaire, qui favorise l'équité sociale et donne le goût d'apprendre et de se dépasser à tous les élèves, peu importe leur origine, leur classe sociale ou la région où ils habitent. Compte tenu de la croissance démographique que connaît le secteur de Rosemont, et les enjeux de surpopulation et de désuétude vécus dans plusieurs établissements du secteur, il semble que le développement du Technopôle Angus offre une opportunité toute particulière à la CSDM d'y construire une nouvelle école primaire, qui aidera non seulement à désengorger les autres établissements du secteur, mais surtout à offrir aux enfants un environnement stimulant où chaque élève pourra avoir accès aux moyens et aux conditions d'apprentissage lui permettant de développer son plein potentiel.